



OSEZ FAIRE FRUGAL

Appel à projets et démarches de
**RÉHABILITATIONS, de TERRITOIRES ou de
PAYSAGES**

POUR CANDIDATER : <https://www.leoffdd.fr/inscription>

Lancement 01/02/2023	Date limite réception des candidatures 31/03/2023	Journées du OFF 1 ^{er} trimestre 2024
-------------------------	--	---

Le OFF met en valeur des projets / démarches ancrés dans les territoires et pionniers en termes de frugalité, de transition écologique, sociale et culturelle.

- 1. Le OFF, c'est quoi ? 2
- 2. Les projets recherchés : 2
- 3. Calendriers, procédures et engagements mutuels..... 4
- 4. Contacts 5
- Osez Faire Frugal, le OFF 6
- Les organisateurs du OFF 7

Le OFF est porté par des structures indépendantes de tout intérêt commercial ou industriel



1. Le OFF, c'est quoi ?

Le OFF a pour objectif de valoriser des ouvrages low-tech, frugaux et participatifs. Concrètement c'est :

- > Un **appel à candidature** permettant d'identifier des opérations et des dynamiques pionnières en termes de frugalité,
- > Des **événements régionaux** autour de ces opérations pour échanger et partager les bonnes pratiques
- > Des **ressources** : Les Cahiers du OFF, films et base de données d'opérations
- > Une **exposition** « 10 ans d'architecture frugale, LE BEST OFF du DD »

Chaque édition permet de montrer qu'un pas de côté est possible, ici et maintenant, sans attendre.

Initié en 2012, le OFF est aujourd'hui porté par 11 structures engagées sur le terrain, ancrées sur leurs territoires. Elles défendent des actions concrètes, massives, novatrices, non-conventionnelles pour tendre vers de nouveaux modes de faire.

Les 11 structures porteuses du OFF :

ICEB, CO2D, Ville & Aménagement Durable (Auvergne-Rhône-Alpes), EnvirobotBDM (Provence-Alpes-Côte d'Azur), EKOPOLIS (Île-de-France), ENVIROBAT Occitanie (Occitanie), Odéys (Nouvelle-Aquitaine), NOVABUILD (Pays de Loire), ENVIROBAT Centre (Centre-Val de Loire), Batylab (Bretagne) et Frugalité heureuse et créative.

2. Les projets recherchés :

Ambition :

Le OFF souhaite être une source d'inspiration, d'étonnement, d'idées lancées vers l'avenir.

Pour cette nouvelle édition les réalisations devront être des projets de **réhabilitation (pour les bâtiments), de territoire et de paysage**.

Ils partageront tous l'ambition de :

- Réhabiliter, régénérer, reconverter ou redynamiser, les espaces, quartiers, lieux et territoires ;
- Préserver les ressources ;
- Permettre les synergies au sein du vivant ;
- Contribuer à la résilience de nos territoires.



Les propositions attendues exprimeront des démarches et savoir-faire innovants, originaux, prospectifs ainsi qu'une qualité paysagère, urbaine et architecturale en accord avec les principes suivants :

1. Concevoir, dessiner à toutes les échelles, du grand paysage jusqu'à la poignée de porte. Du global au local, jusqu'à l'humain.
2. Partir du site et de son environnement. Mobiliser les ressources et savoir-faire locaux. Sortir des logiques productives et purement consuméristes. Revenir à l'expérience sensible.
3. Faire équipe, mobiliser l'intelligence collective. Allier la créativité manuelle et intellectuelle, associer les acteurs, décloisonner les étapes de réflexion et production du bâti.
4. Faire communauté par la création de plus d'espaces communs. Associer les différentes générations et faire du projet un espace d'éducation collectif.

Concrètement :

Les projets proposés ont trait à la **réhabilitation de bâtiments**, au **ménagement d'une filière, d'un territoire ou d'un paysage**.

Typologie :

1. Un bâtiment réhabilité ;
2. Un projet d'aménagement ;
3. Un aménagement paysager ;
4. Une démarche de territoire (structuration de filière, stratégie alimentaire, énergie etc.) ;
5. Une démarche / un mode de faire innovant.

Avancement : les opérations de réhabilitation ou de paysage **sont livrées**, les projets de territoire, quant à eux, peuvent être **en cours de réalisation**. Les retours d'expérience avec suivi sont également concernés.

Cadre géographique : mondial

Echelles : toutes les échelles de projets sont pertinentes



3. Calendriers, procédures et engagements mutuels

Le Dépôt du dossier s'effectue sur le site <https://www.leoffdd.fr/inscription> du 1er février au 31 mars 2023

Le Dossier à fournir comporte :

- *Un formulaire à renseigner lors de votre dépôt de dossier (caractéristiques surface, type, acteurs, coordonnées, spécificités, matériaux etc.)*
- *La présentation du projet **quatre pages A4 maximum** au format .pdf, au contenu libre, intégrant des illustrations (**libre de droit**)*
- *Un visuel de votre projet (libre de droit) qui apparaîtra en vignette sur le site du OFF*
- *Facultatif : un **document libre de dix pages A4 maximum** en pdf.*

Les règles du jeu

En candidatant, vous vous engagez à fournir les éléments nécessaires à la valorisation de votre réalisation (photos/visuels en HD, informations complémentaires, reportage vidéo etc.) et à être présent (ou représenté) sur au moins 2 sites lors des Journées du OFF.

Une procédure de sélection en deux phases

Phase 1 : avril 2023

Une commission technique, composée de représentants des structures organisatrices se tiendra pour analyser l'ensemble des candidatures.

Phase 2 : mai 2023

La commission nationale, composée de représentants des structures organisatrices et de personnalités extérieures, sélectionnera les propositions jugées les plus pertinentes aux regards des critères fixés.

Si vous êtes retenus :

- > En mai 2023, vous aurez à fournir des éléments complémentaires pour les médias (film et cahiers du OFF)
- > En juin/juillet 2023, vous participerez au tournage d'une vidéo sur site (interviews + images du projet)
- > Au 1^{er} trimestre 2024, vous participerez à au moins deux des événements "Les Journée du OFF" organisés dans les territoires.



Les journées du OFF au 1er trimestre 2024

Véritable moment de partage convivial, les journées du OFF se déroulent sur plusieurs sites répartis en France métropolitaine et outre-mer.

Le OFF ne décerne pas de prix mais les projets sélectionnés bénéficient :

- > D'un film téléchargeable sur le site internet du OFF (www.leoffdd.fr), et disponible sur YouTube. Il est utilisable par les porteurs de projet et est relayé par l'ensemble des structures organisatrices.
- > D'une présentation dédiée dans les « Cahiers du OFF » disponibles lors des différentes manifestations ainsi que sur le site internet du OFF
- > D'une présentation lors des journées du OFF
- > D'une communication presse
- > D'une valorisation, par chacune des structures organisatrices, des opérations de son territoire.

4. Contacts

Organisation du OFF : contact@leoffdd.fr // www.leoffdd.fr // Tél : 04 72 70 85 59

- Auvergne-Rhône-Alpes: Ville & Aménagement Durable
- Bretagne : Batylab
- Centre-Val de Loire : Envirobat Centre
- Île-de-France : ICEB, CO2D, Ekopolis
- Nouvelle-Aquitaine : Odéys
- Occitanie : Envirobat Occitanie
- Pays de la Loire : NOVABUILD
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : EnvirobatBDM

Merci par avance pour vos contributions !

Osez Faire Frugal, le OFF

A l'origine, le **caractère pionnier** s'exprimait dans les principes bioclimatiques : très faibles besoins en chauffage, confort d'été passif, éclairage et ventilation naturels, etc. D'autres projets montraient comment vivre, habiter ou **faire autrement**. Petit à petit, le concept de **frugalité** s'est précisé sur cette base : maîtrise des ressources, approche low-tech, bienveillance envers le territoire. Tous les projets lauréats et remarquables du OFF 2021 ont eu recours à des matériaux biosourcés ou géosourcés, et plusieurs ont même fait appel au réemploi.

A l'heure des bouleversements climatiques, de l'effondrement de la biodiversité et de la crise des ressources, un changement radical s'impose. Dans ce contexte nous appelons à la frugalité pour **répondre à l'urgence et poser collectivement les bases d'une autre voie pour l'avenir** :

LE SOL

Dès le choix de l'implantation et de la rédaction du programme, la frugalité appelle à une utilisation du sol, le respect du site et la valorisation du territoire. Elle lutte contre le mitage du paysage et peut aller jusqu'à la sanctuarisation des terres agricoles afin de garantir une production alimentaire locale. Elle encourage la prise en compte du « déjà-là » pour donner une nouvelle vie à des espaces existants. Elle replace le sol comme une ressource qui rend de nombreux services au vivant et qu'il nous faut préserver.

L'ÉNERGIE

Mise en œuvre de solutions sobres et efficaces pour assurer le confort thermique en été, comme en hiver. Conception bioclimatique, isolation renforcée, rafraîchissement et ventilation naturelle permettent de réduire les besoins et ainsi, facilitent le recours à des énergies renouvelables locales.

LES MATÉRIAUX

Les choix concernant les matériaux sont guidés par l'usage de ressources locales et la valorisation de savoir-faire artisanaux, afin de minimiser leur empreinte environnementale et de contribuer à l'essor économique du territoire. Les matériaux vernaculaires sont privilégiés : bois, paille, terre crue, pierre etc. Le béton de ciment, gros consommateur de ressources se raréfiant (eau, sable, énergie, granulats) devra être réservé aux ouvrages pour lesquels ses propriétés physiques sont incontournables.

LE PROCESSUS

Tendre vers la décroissance du prélèvement de ressources et la croissance de l'épanouissement des relations humaines, dans toute leur richesse. On retrouve, les démarches participatives impliquant les futurs usagers, voire les riverains. Dès les phases amont, le projet est le fruit d'une collaboration bienveillante entre tous les acteurs.

LE TERRITOIRE

La frugalité ne s'arrête pas à l'échelle du bâtiment. La solidarité, la maîtrise des ressources et la préoccupation du vivant s'exercent aussi à l'échelle de la commune et des territoires avec lesquels elle interagit. La frugalité c'est ménager le territoire.



L'Institut pour la conception écoresponsable du bâti (ICEB) regroupe des praticiens de toutes disciplines du bâtiment et de l'aménagement. Il élabore des solutions innovantes en matière de frugalité, et fait évoluer les pratiques des acteurs par le partage de son expertise et de ses recherches et expérimentations.

www.asso-iceb.org



Ekopolis est le centre de ressources francilien pour l'aménagement et la construction durables. L'association accompagne la montée en compétences des professionnels : diffusion d'information qualifiée, animation d'un réseau de professionnels, accompagnement des équipes sur leurs opérations (démarche Bdf), organisation de formations, etc.

www.ekopolis.fr



Cette association est un outil à disposition de l'ensemble des professionnels de l'acte de construire en région Centre-Val de Loire. Son rôle est d'accompagner l'évolution des pratiques et des professionnels face aux enjeux climatiques et environnementaux contemporains. Elle augmente la visibilité des initiatives et des bonnes pratiques, et privilégie la dynamique de réseau.

www.envirobatcentre.com

BAT.Y.LAB

Batylab a pour ambition d'accélérer les transitions en fédérant l'ensemble des acteurs bretons du bâtiment sur les thématiques de la construction et de la rénovation durables. Il se positionne comme le réseau des réseaux en animant un lieu d'échange et de partage, en proposant des ressources et des outils techniques et en anticipant les évolutions pour faciliter la montée en compétence.

www.batylab.bzh



Ce réseau de praticiens issus de formations continues en qualité environnementale (architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, etc.) est actif à toutes les échelles d'intervention du cadre bâti et du territoire. Il s'inscrit dans une dynamique de partages d'expériences, débats et formation.

www.co2d.fr



Réseau d'acteurs professionnels et centre de ressources, l'association a pour objectif de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments et des quartiers en Occitanie. Elle accompagne l'évolution des pratiques des professionnels à travers la capitalisation et la valorisation de retours d'expériences innovants.

www.envirobat-oc.fr



Cluster construction et aménagement durables

Le nouveau Cluster construction et aménagement durables de la région Nouvelle-Aquitaine est issu de la fusion entre le Cluster Eco-Habitat (Limousin-Poitou-Charentes) et le Pôle CREAHD (Aquitaine). L'ambition de cette nouvelle structure, présente sur tout le territoire grâce à cinq implantations, est d'être un facilitateur des transitions environnementale, énergétique, digitale et sociétale ainsi qu'un accélérateur de la mutation des comportements dans la filière.

www.odeys.fr



(R)éveillons nos pratiques

Ville & Aménagement Durable est un réseau de professionnels du bâtiment et de l'aménagement durable en Auvergne-Rhône-Alpes. Il regroupe 420 structures adhérentes. Tous les métiers sont représentés, pour ensemble, s'informer, se former, débattre et coconstruire de nouveaux standards.

La force de VAD, des professionnels au service des professionnels, où les adhérents sont les moteurs de l'activité en mettant leur expérience au service du réseau.

La structure implique et mobilise chaque année plus de 2000 professionnels.

www.ville-amenagement-durable.org



Cette association rassemble les professionnels pour faire fructifier les savoirs, pratiques et innovations dans le domaine de la construction et de l'aménagement durables en Méditerranée. Plusieurs outils et activités assurent le partage des connaissances et la mise en pratique, dont la démarche BDM.

www.envirobatbdm.eu



FRUGALITÉ
HEUREUSE
& CRÉATIVE

Le mouvement de la Frugalité heureuse et créative est issu du Manifeste du même nom. Il regroupe des professionnels du bâtiment, du paysage ou du territoire porteurs, sur leurs opérations, d'une démarche frugale. Ils interviennent localement à travers une quarantaine de groupes répartis sur tout le territoire métropolitain et ultramarin, ainsi que dans quelques pays étrangers.

www.frugalite.org



Avec le soutien financier de :



(R)éveillons nos pratiques

